

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 26 OCTOBRE 2017

### « BIM TOUR 2017 » SOCOTEC ET DS AVOCATS : 6<sup>EME</sup> CONFÉRENCE SUR LES ENJEUX TECHNIQUES ET JURIDIQUES DU BIM

Après un cycle de 5 conférences en région à Marseille-Aix-en-Provence, Lyon, Bordeaux, Lille et Nantes, entre juin et octobre 2017, qui ont accueilli un grand nombre de participants, Paris est l'étape finale de cette tournée 2017 consacrée au BIM.

**Paris - Mercredi 15 novembre de 8h30 à 12h00**

**Cabinet DS Avocats**

**6 rue Duret – 75116 Paris**

**Accueil café, puis clôture par un cocktail déjeunatoire**

### LE GROUPE SOCOTEC ET DS AVOCATS APPORTENT LEUR EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE TECHNICO-JURIDIQUE AUX ACTEURS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER.

Le BIM représente une révolution et des enjeux majeurs pour tous les professionnels de la construction et de l'immobilier.

Avec le BIM, le mode de travail basé sur la collaboration autour d'une maquette numérique se développe et se substitue de plus en plus aux modes traditionnels dans les phases de conception, de construction et tout au long du cycle de vie du bâtiment.

Cette nouvelle méthode de travail implique de nouvelles organisations, de nouveaux outils et une évolution des mentalités. Elle soulève aussi de nombreuses questions tant sur le plan technique que juridique.

Les experts de **SOCOTEC, leader dans le contrôle Construction en France**, et les avocats de **DS AVOCATS, cabinet français expert en droit public et privé des affaires**, apportent aux acteurs de la construction et de l'immobilier les **réponses aux questions qu'ils se posent, leur éclairage sur les enjeux et les impacts du BIM ainsi que leurs préconisations sur la sécurisation des projets en mode BIM**, lors d'une première série de conférences « BIM Tour » dans plusieurs villes de France.

### LES EXPERTS DE SOCOTEC ET DS AVOCATS ABORDERONT NOTAMMENT :

- Le BIM : Qu'est-ce que c'est ? Où en est-on ? Pour quoi faire ? Pour quelles utilisations ?
- Quels outils numériques pour intégrer le BIM ? Comment gérer l'interopérabilité et la collaboration ?
- Comment protéger les données numériques ?
- Quelle répartition des responsabilités entre Constructeurs, BIM Managers, maîtres d'œuvre et autres intervenants ?
- Les principaux enjeux du Protocole BIM. Quelle en est la portée opérationnelle ? Quelle opposabilité ?
- Les enjeux et impacts du BIM en matière d'aménagement du territoire et de développement durable
- Le BIM et l'accès à la commande publique
- Le BIM et les réglementations d'urbanisme : quelles évolutions ?

**Nombre de places limité**

**Pour s'inscrire à la conférence « BIM Tour » : [socotec.fr](http://socotec.fr) – rubrique Actualités**

## À PROPOS DE SOCOTEC

*Au service des entreprises depuis plus de 60 ans, le groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'organisme tierce partie de confiance dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement.*

*Garant de l'intégrité et de la performance des actifs ainsi que de la sécurité des personnes, SOCOTEC développe une offre de services en inspection et mesure, assistance et conseil, certification ainsi que formation, auprès des entreprises de tous secteurs. SOCOTEC contribue à l'optimisation de leurs performances par la maîtrise des risques inhérents à leurs activités. Ses savoir-faire lui permettent d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs projets et de se positionner auprès d'eux comme un partenaire durable.*

*N°1 du contrôle construction en France et acteur majeur des TIC<sup>1</sup> dans les secteurs Construction et Infrastructures, le groupe SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 650 M€ (dont 30% réalisé hors de France) auprès de 200 000 clients, est présent dans 25 pays avec 6 800 collaborateurs et dispose de plus de 250 reconnaissances externes. En France, il compte 200 implantations réparties sur tout le territoire dont 35 centres de formation.*

Plus d'informations sur [www.socotec.com](http://www.socotec.com)

<sup>1</sup> TIC : Testing, Inspection, Certification

## À PROPOS DE DS AVOCATS

*Cabinet français expert en droit public et privé des affaires, DS AVOCATS a développé son savoir-faire au bénéfice des entreprises et des collectivités publiques. Créé en 1972 à Paris, il rassemble aujourd'hui près de 300 avocats et juristes. Structuré autour d'équipes spécialisées, DS AVOCATS propose une offre complète en urbanisme, immobilier, construction, environnement et fiscalité, à tous les stades des projets, publics ou privés, aux côtés notamment d'investisseurs étrangers.*

*En matière d'Hygiène, Santé, Sécurité, Energie, Environnement (HSE), DS AVOCATS apporte conseil et assistance aux acteurs des secteurs public et privé, confrontés à des problématiques transversales : énergie et environnement, gestion des déchets et sites pollués, gestion d'installations classées, sécurité des produits, hygiène et sécurité des travailleurs ou des usagers.*

*Présent en Europe et en Amérique au travers du réseau international d'avocats DS créé en 2002, le cabinet DS AVOCATS est également implanté en Asie où il dispose de 6 bureaux.*

Plus d'informations sur [www.dsavocats.com](http://www.dsavocats.com)

**Contact Presse : We FEED**

**Patricia Deckmyn - Tél. +33 (0)1 39 07 43 75**